



***Mémoire pour les consultations prébudgétaires***

***en vue du budget de 2019***

***De : MEDEC***

**Le 2 août 2018**

MEDEC est l'association nationale qui représente le secteur de la technologie médicale innovatrice du Canada. Nous représentons plus de 100 entreprises de technologie médicale allant d'entreprises de propriété canadienne à des sociétés multinationales, et nous travaillons étroitement avec le gouvernement et les intervenants des soins de santé dans le but de proposer un système de soins de santé universel axé sur le patient, sécuritaire, accessible, innovateur et durable grâce au recours à la technologie médicale.

## **Recommandations**

- **Recommandation 1 :**

Que le gouvernement assume un rôle d'avant-plan dans la conception et la mise en œuvre de politiques visant à inciter les entreprises mondiales de technologie médicale à dépenser leur budget en R-D au Canada, ce qui donnerait de nombreuses retombées économiques, y compris des emplois.

- **Recommandation 2 :**

Que le gouvernement fournisse un financement pour aider les systèmes de soins de santé des provinces et des territoires à investir dans des technologies médicales nouvelles et innovatrices et à adopter celles-ci, ce qui permettrait d'avoir un marché de la technologie médicale concurrentiel sur la scène internationale pour le Canada et des systèmes de soins de santé durables.

- **Recommandation 3 :**

Que le gouvernement assume un rôle de leadership dans l'adoption d'un cadre national commun visant à mesurer les résultats sur la santé, ce qui permettrait d'augmenter l'efficacité et de réduire les coûts.

- **Recommandation 4 :**

Que le gouvernement retire les obstacles réglementaires à la mise sur pied d'une économie d'innovation et fournisse du financement pour un volet canadien d'intelligence artificielle et de santé numérique qui sera concurrentiel sur la scène internationale.

- **Recommandation 5 :**

Que le gouvernement mette en place des conditions préalables visant à attirer plus d'investissements en capital au Canada par des entreprises de technologie médicale en ajoutant une déduction pour amortissement accéléré dans le code des impôts fédéraux.

## **Recommandation 1 : R-D**

Notre objectif consiste à établir le Canada à titre de chef de file mondial dans les technologies médicales à l'aide d'une économie qui attire d'importants investissements étrangers directs (IÉD) tout en favorisant les exportations vers des marchés mondiaux prometteurs. Cela signifie que le Canada devrait occuper un des dix premiers rangs mondiaux pour ce qui est d'attirer des essais cliniques (par habitant), des exportations d'appareils médicaux (par habitant) et des dépenses en R-D. Le Canada aurait ainsi des milliers de dollars en nouveaux IÉD et des milliers de nouveaux emplois.

**Les entreprises multinationales de technologie médicale dépensent un montant considérable en R-D à l'échelle internationale.** En 2016, les dépenses totales en R-D des entreprises non diversifiées américaines et européennes de technologie médicale ont augmenté de 5 % pour s'établir à 27 milliards de dollars américains<sup>1</sup>. Au Canada, les investissements des entreprises multinationales en R-D pour des appareils médicaux se situent actuellement en deçà de 100 millions de dollars américains (1,4 % des revenus), ce qui est bien en deçà de la moyenne mondiale. En effet, les investissements en R-D pour des appareils médicaux se maintiennent autour de 7 % des revenus<sup>2</sup>. Le faible niveau d'investissements peut être lié au portrait canadien, qui présente un environnement d'approvisionnement provincial désuet et fragmenté et un régime d'approbation des produits qui est fastidieux et qui manque de prévisibilité. Il est ainsi extrêmement difficile pour le secteur d'attirer des technologies nouvelles et innovatrices au sein du marché. Remédier à ces problèmes systémiques est essentiel pour attirer des investissements en R-D au Canada afin d'être sur un pied d'égalité sur la scène internationale.

Une vision audacieuse des dépenses de R-D en technologie médicale ferait en sorte que le Canada jouerait dans la cour des grands grâce à des investissements **annuels** qui se situent **entre 500 et 700 millions de dollars américains**.

Les entreprises multinationales de technologie médicale ont une capacité financière supérieure pour investir dans l'innovation que les petites et moyennes entreprises (PME) nationales. La capacité des PME canadiennes à augmenter les dépenses en R-D est étroitement liée à leur capacité à générer des revenus des ventes nationales et d'exportation. En 2016, le rapport entre les dépenses intérieures brutes en R-D (DIBRD) et le produit intérieur brut (PIB) était de 1,6 %, alors que la moyenne des pays de l'OCDE se situait à 2,4 %<sup>3</sup>. Pour ramener ce rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, le Canada devrait dépenser 10 milliards de dollars de plus en R-D chaque année. De cette somme, on demanderait au secteur privé de fournir environ 5 milliards de dollars (51 %). Bien que les entreprises multinationales peuvent contribuer fortement à ce montant, les PME canadiennes devront également engager leur juste part de financement en R-D. Cela n'est possible que si les PME sont en mesure de générer plus de ventes nationales et d'exportation. Les programmes gouvernementaux axés sur la technologie médicale d'ISDE et d'AMC doivent non seulement aider les PME à vendre leurs produits au sein du marché canadien, mais aussi à augmenter leur revenu d'exportation.

**Comme le secteur de la technologie médicale a investi près de 7 % des revenus en R-D à l'échelle mondiale, soit le double de la moyenne sectorielle globale, un accent mis sur la technologie médicale donnera lieu à des récompenses plus importantes pour le gouvernement par rapport à d'autres secteurs.**

---

<sup>1</sup> Statista.

<sup>2</sup> Statista.

<sup>3</sup> Global Advantage Consulting Group Inc., *An Analysis of Budget 2018: Research, Innovation and Trade* [Une analyse du budget de 2018 : Recherche, innovation et commerce], mars 2018.

## **Recommandation 2 : Adopter des technologies innovatrices**

En des termes simples, le marché des technologies médicales du Canada est loin d'être aussi attrayant que celui d'autres pays. **Nous ne sommes pas concurrentiels à l'échelle mondiale.** Il est donc difficile pour les filiales canadiennes des entreprises multinationales de plaider en faveur de la part d'investissement du Canada dans les dépenses en R-D et le lancement de nouveaux produits, et le défi est de taille pour nos PME locales, qui ont du mal à accéder aux marchés mondiaux puisqu'elles ne peuvent se targuer que leur marché national est un adopteur précoce. Si nous pouvons remédier aux conditions défavorables du marché au Canada, les cycles de vie rapides des produits de technologie médicale permettront au secteur de prendre des décisions relativement prestes en matière d'investissements en R-D et en fabrication.

**Les entreprises de technologie médicale investiront dans les pays où elles peuvent rapidement commercialiser leurs innovations et où ces produits innovateurs seront adoptés par le système de santé. Or, le Canada n'est pas du nombre.** Nous sommes en concurrence avec d'autres pays pour obtenir des investissements de l'étranger, et certains d'entre eux (p. ex. l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas) profitent du fait que leur gouvernement a reconnu le rôle qu'il avait à jouer pour assurer l'adoption des innovations et qu'il a fait un excellent travail en coordonnant des stratégies d'intervenants en parfaite harmonie et parrainées par l'État.

Le Canada devrait être une puissance dominante dans une foule d'activités des sciences de la vie, tant les essais cliniques que la R-D et la fabrication. Nous avons toutefois souffert de notre réticence à adopter le type de politiques touchant la demande qui engagent les ressources nécessaires pour faire la promotion des innovations dans notre système de soins de santé comme nous l'avons déjà fait pour des secteurs prioritaires comme l'énergie renouvelable.

**Si nous profitons de ce potentiel, nous devons collectivement changer nos façons de penser et commencer à considérer les soins de santé comme un moteur économique, et non plus comme un centre de coûts.** Il s'agit là d'une occasion de libérer nos importants budgets de santé, non seulement pour accroître le bien-être des patients et l'efficacité du système, mais aussi pour stimuler l'innovation technologique. Nous devrions aspirer à nous doter d'un système qui, à la fois, améliore l'état de santé des patients, assure un accès aux soins en temps opportun et stimule l'économie.

MEDEC prône un fonds semblable à celui qu'a recommandé le Groupe consultatif sur l'innovation des soins de santé dans son rapport *Libre cours à l'innovation : Soins de santé excellents pour le Canada*. Les objectifs principaux de son Fonds d'innovation pour les soins de santé seraient d'apporter des changements durables et systémiques à la prestation des services de santé aux Canadiens. Ses objectifs généraux consisteraient à appuyer les initiatives à forte incidence proposées par les gouvernements et les intervenants, à lever les obstacles structurels au changement et à accélérer la propagation et le déploiement à grande échelle des innovations prometteuses. (GCISS, *Libre cours à l'innovation : Soins de santé excellents pour le Canada*, juillet 2015)

### **Recommandation 3 : Mesure des résultats en santé**

Le manque de mesures des résultats, lesquels représentent l'élément essentiel pour la majorité des patients, constitue un obstacle à l'échelle mondiale pour la promotion de l'amélioration des soins de santé. À titre d'exemple, la rareté des données sur les résultats, mises à part les mesures de base de la mortalité, empêche les patients et les fournisseurs de soins de constater si ce qu'ils font donne de bons résultats. À titre de deuxième exemple, les résultats, lorsqu'ils existent, ne sont pas normalisés et sont difficiles à comparer, d'où la lenteur des changements et l'incapacité d'apprendre les uns des autres. Il est essentiel de procéder à la mesure normalisée et transparente des résultats à l'échelle mondiale pour favoriser l'amélioration des soins (ICHOM, 2014).

L'International Consortium on Health Outcomes Measurement (ICHOM) a élaboré un cadre commun pour la mesure des résultats en santé qui permet aux systèmes de santé de comparer leur rendement à celui de leurs pairs et aide à libérer le potentiel des soins de santé fondés sur la valeur. L'absence de normes communes pour la mesure des résultats en santé n'est certainement pas unique au Canada, mais le récent travail de l'ICHOM constitue un pas de géant. D'autres pays, comme les Pays-Bas, adoptent déjà une telle approche.

D'un point de vue économique, cette démarche encouragerait les innovateurs à élaborer des technologies et des solutions qui procureront les plus grands bienfaits aux patients. Ceci serait particulièrement utile pour les PME, car elles pourraient développer leurs propres technologies et mieux comprendre comment elles peuvent créer des propositions de valeur pouvant s'appliquer mondialement. En outre, si le gouvernement fédéral (par l'intermédiaire d'ICIS) commence à recueillir les résultats conformément aux normes de l'ICHOM, il pourrait créer un cadre et une base de données qui feraient l'envie dans le monde entier et permettraient d'harmoniser la mesure des résultats pour l'ensemble des états malades à l'échelle du pays entier.

Finalement, l'adoption d'une approche normalisée pour la mesure des résultats en santé pourrait aider le système de santé à réaliser des gains d'efficacité supérieurs puisque les personnes évoluant dans le système saisiraient mieux la valeur qu'elles retirent de leurs maigres dépenses. **Ces économies pourraient être réinvesties dans de meilleurs soins de santé, dans des innovations ou dans le soutien d'une économie de la santé saine et solide, ce qui créerait du coup un cercle vertueux.** Les économies réalisées contribueraient à faire fléchir la courbe des coûts de soins de santé et pourraient éventuellement faire baisser les sommes affectées au Transfert canadien en matière de santé.

#### **Recommandation 4 : Dynamiser le pôle de compétitivité en intelligence artificielle/santé numérique**

Les avantages du regroupement sont bien connus : productivité accrue, accélération des innovations et création de nouvelles entreprises. Le regroupement aide les villes et les pays à orienter leurs efforts en matière de développement économique et de recrutement. De solides pôles de compétitivité nationaux favorisent aussi les investissements étrangers. (<http://www.referenceforbusiness.com/small/Bo-Co/Clusters.html>).

Nous avons décrit ci-après deux segments précis qui, selon nous, devraient enregistrer un taux de croissance annuel composé (TCAC) à deux chiffres au cours des prochaines années et qui comportent déjà des pôles de compétitivité fondamentaux établis :

- Un secteur où des économies avancées comme celles du Canada peuvent être avantagées est celui de **l'intégration des diagnostics (médecine de laboratoire et pathologie, technologies d'imagerie médicale) avec l'imagerie guidée, la robotique et l'intelligence artificielle/amplifiée**. Ce qui précède se reflète dans le travail qui se fait actuellement dans les pôles de compétitivité existants. Un bon exemple canadien est celui de Synaptive Medical, qui a son siège social à Toronto et dont la technologie combine la planification et le guidage chirurgicaux, la robotique, la microscopie numérique et l'informatique dans une plateforme entièrement intégrée. Un rapport de *Research and Markets* indique que le marché actuel de la **robotique appliquée aux soins de santé** à l'échelle mondiale est évalué à 6,3 milliards de dollars américains (2016) et est appelé à croître à un TCAC de 22 % pour s'établir à 20,6 milliards de dollars américains d'ici 2021.
- Le second secteur est **l'intelligence artificielle (IA)**. Comptant trois centres d'IA (Montréal, Toronto-Waterloo et Edmonton), le Canada est bien positionné pour permettre que se réalise l'immense promesse de l'IA en ce qui concerne l'amélioration de la prise de décisions médicales sur le plan des diagnostics, des pronostics et des soins indirects aux patients, comme l'optimisation des processus hospitaliers et l'amélioration de la gestion des stocks. Elle sera aussi utile pour les soins à domicile, car des senseurs et des dispositifs portables serviront à évaluer et à prévoir les besoins des patients. Un rapport de *BIS Research* mentionne que le marché actuel de **l'IA en soins de santé à l'échelle mondiale** devrait afficher un TCAC de 50 % pour atteindre 50 milliards de dollars américains d'ici 2027. (Remarque : même si les maisons de recherche ne s'entendent pas toutes sur le taux de croissance de l'IA en soins de santé, toutes estiment que le TCAC comportera deux chiffres.)

#### **Étude de cas : Médecine régénérative au Japon**

En 2012, le Japon a remporté un prix Nobel pour la médecine régénérative et, l'année suivante, a annoncé une stratégie qui permettrait à son industrie nationale de devenir le centre mondial de la médecine régénérative. Au cours des six dernières années, le Japon a constitué un pôle de compétitivité en médecine régénérative (« Regen ») grâce au soutien du gouvernement et à une réforme réglementaire. Le gouvernement du premier ministre Shinzō Abe s'est engagé à investir 1 milliard de dollars sur 10 ans pour appuyer ce projet. La stratégie de croissance surnommée « Abenomie » comprenait le changement du mécanisme de réglementation pour la recherche sur l'usage thérapeutique des cellules souches et l'approbation commerciale et donnait l'accès commercial complet (avec remboursement) au marché japonais en l'espace de 3,5 ans comparativement à la période normale de 10 ans. Le marché Regen du Japon vaudra, selon les estimations, 30 milliards de dollars américains d'ici 2030.

La création d'un contexte réglementaire concurrentiel dans le but d'attirer des investissements étrangers d'importance jumelée à une transformation simultanée en centre d'accueil efficace de l'innovation constitue une stratégie que déploient actuellement l'Allemagne, la Suède, le Danemark, l'Australie et les États-Unis. Nous recommandons fortement au Canada d'adopter une stratégie semblable pour permettre l'essor de pôles de compétitivité d'envergure internationale.

### **Recommandation 5 : Dépenses en immobilisations**

Dans le cadre des réformes fiscales qu'il a effectuées en 2017, le gouvernement des États-Unis a créé une nouvelle déduction pour amortissement accéléré des investissements à l'intention des entreprises qui font des dépenses en immobilisations aux États-Unis. Cette mesure s'ajoute aux autres changements mis en place, comme la diminution du taux d'imposition combiné des sociétés des États-Unis. L'ensemble de ces changements a contribué à freiner les entreprises désireuses d'investir au Canada, et ce, à l'avantage des États-Unis.

ISDE s'est employé avec ferveur à faire progresser les investissements des entreprises dans les secteurs des sciences de la vie et des technologies médicales au Canada. Comme l'amélioration des capitaux constitue l'un des meilleurs mécanismes pour accroître la productivité, MEDEC est d'avis qu'une nouvelle déduction pour amortissement accéléré des investissements apporterait des avantages concurrentiels de taille et créerait les conditions préalables nécessaires à une hausse des investissements de la part des sociétés de technologie médicale au Canada.